



Rigaud

Province de Québec
Ville de Rigaud
MRC de Vaudreuil-Soulanges

PROMULGATION - ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE

Lors de la séance ordinaire tenue le 8 juillet 2019, le conseil a adopté le règlement suivant :

- **Règlement numéro 351-02-2019 modifiant le règlement relatif à la tarification d'activités, de biens ou de services municipaux numéro 351-2018, tel qu'amendé.**

L'objet de ce règlement est de remplacer l'annexe « A » décrétant les tarifs relatifs aux activités des différents services de la Ville.

Ce règlement est entré en vigueur le 8 juillet 2019 et est disponible pour consultation à l'hôtel de ville situé au 106 de la rue Saint-Viateur, durant les heures d'ouverture.

Donné à Rigaud, ce 11 juillet 2019.

Camille Primeau, LL. B., LL. M.
Greffière

Hôtel de ville
106, rue Saint-Viateur
Rigaud (Québec)
J0P 1P0

Ateliers
municipaux
391, chemin
J.-René-Gauthier

Caserne de
pompiers
7, rue Jules-A.-
Desjardins

Bibliothèque
102, rue St-Pierre

Téléphone :
450 451-0869
Télécopieur :
450 451-4227